

Lettre de Duncan Sandys à Jean Monnet (Londres, 21 décembre 1954)

Légende: Le 21 décembre 1954, Duncan Sandys, membre du gouvernement britannique, adresse à Jean Monnet, président de la Haute Autorité de la CECA, une lettre relative à la composition du futur Conseil permanent d'association entre la CECA et le Royaume-Uni.

Source: Accord concernant les relations entre la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et documents annexes : (Londres, le 21 décembre 1954.). 8 éd. Luxembourg: Service des Publications de la Communauté Européenne, 1954. 20 p. p. 15.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_duncan_sandys_a_jean_monnet_londres_21_decembre_1954-fr-d23dbf85-f573-419f-b351-37ff49ee8dfb.html

Date de dernière mise à jour: 08/04/2015

Lettre de Duncan Sandys à Jean Monnet (Londres, 21 décembre 1954)

Échange de lettres

N° 1

(Traduction)

Mr. Duncan Sandys à M. Jean Monnet

Londres, le 21 décembre 1954

Monsieur le Président,

Me référant à l'Accord signé ce jour concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, j'ai l'honneur de vous informer que la position du Gouvernement du Royaume-Uni relative à la composition du Conseil Permanent d'Association est la suivante:

Le Gouvernement du Royaume-Uni comprendra, aussi souvent que possible, parmi ses représentants au Conseil d'Association au moins un membre du Gouvernement, dans les cas où un membre du Gouvernement ne pourra être présent, il sera remplacé par un haut fonctionnaire.

En raison des pouvoirs et des responsabilités conférés par la loi au National Coal Board et à l'Iron and Steel Board à l'égard des industries charbonnières et sidérurgiques du Royaume-Uni, les représentants du Gouvernement du Royaume-Uni comprendront également un membre du National Coal Board et un membre de l'Iron and Steel Board.

Les représentants de la Haute Autorité comprendront, aussi souvent que possible, au moins trois membres de la Haute Autorité.

Je vous serais obligé de bien vouloir confirmer que cette position est également celle de la Haute Autorité.

Je vous prie, etc.

Duncan SANDYS